

DNB 2011- attestation du socle commun de connaissances et de compétences : où en est sa mise en œuvre et l'accompagnement des équipes pédagogiques (formation, diffusion de l'attestation de compétences, « documents pour faire la classe ») ?

Motion

Le SNPDEN est satisfait de la prise en compte de la validation du socle commun de connaissances et de compétences pour l'obtention du Diplôme National du Brevet. L'attestation du socle commun nécessite une évolution des apprentissages, des pratiques pédagogiques, des modes et des outils d'évaluation pour permettre la connaissance précise des acquis des élèves à la fin de la scolarité obligatoire.

Le SNPDEN considère que la conduite d'un tel changement requiert un pilotage national et une mobilisation de tous les personnels sur l'accompagnement des équipes pédagogiques dans l'appropriation du livret de connaissances et de compétences, par le développement de la formation des enseignants dans l'ensemble des académies.

Le SNPDEN est opposé à la superposition de logiques d'évaluation différentes entre le socle commun et l'évaluation sommative. Il dénonce la complexification de l'examen qui affaiblit la portée du socle commun de compétences et de connaissances.

Le SNPDEN appelle le ministère à s'engager résolument sur la seule logique du socle commun.

Vote du CSN : 5 abst